

Séance du 22 mars 2022

L'an deux mille vingt deux et le 22 mars à 18h. le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr MANFRIN Jean-Marc.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	6	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MANFRIN Jean-Marc, BIAU Jean-Luc, GALY-BRUSQUET Pierre, MARTY laetitia
PAREDES Baptiste, ROSELLO José

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

LE LURON Renaud

Date de la convocation
15 mars 2022

Date d'affichage
15 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 mars 2022 A été nommé(e) **secrétaire de séance :** MARTY laetitia a été élu secrétaire

28 mars 2022

et publication du

28 mars 2022

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAX le 25/03/ 2022

MAIRE MANFRIN Jean-Marc

